

## La CNAPD au sujet de la déclaration du retrait de la moitié des effectifs belges en Afghanistan (4.7.11)

*Ce dimanche 26 juin 2011, Pieter De Crem, Ministre de la défense du Gouvernement belge démissionnaire, annonçait son intention de proposer un retrait, pour le 1er janvier 2012, de la moitié des effectifs actuellement basés en Afghanistan. La CNAPD salue cette initiative et se réjouit du départ d'une partie du contingent belge du territoire afghan. En effet, cela fait de longues années que la CNAPD plaide en faveur de ce retrait et insiste sur la nécessité, pour la Belgique, de proposer une réelle stratégie de sortie du conflit.*

Mais le seul retrait des forces armées du territoire ne constitue pas une solution, il n'est qu'une nécessité primaire dans la poursuite d'objectifs de reconstruction, de démocratie, de sécurité et de bien-être dans le respect de la souveraineté de cet Etat. Ces objectifs devront être atteints via une politique de solidarité économique et sociale avec les mouvements civils et les forces démocratiques qui luttent pour les droits humains et pour le développement de leur pays.

C'est pourquoi, malgré l'aspect positif de ce retrait de l'armée belge, la CNAPD affirme qu'il ne s'agit pas d'un changement fondamental dans l'approche adoptée par l'Etat belge vis-à-vis du conflit afghan. En effet, une partie des soldats belges restera sur le sol afghan tandis que les six F-16 belges continueront leur déploiement sur la base de l'OTAN de Kandahar afin de poursuivre leur mission d'appui des troupes de la FIAS (Force Internationale d'Assistant à la Sécurité). Se faisant, des personnes civiles continueront de s'ajouter à la longue liste des victimes innocentes de bombardements.

Comme l'a si bien dit monsieur De Crem, « la guerre n'est [donc] pas finie », il s'agit plutôt de l'entrée dans une nouvelle phase: l'« afghanisation », une forme de responsabilisation des forces locales. Cette politique prônée par l'OTAN implique une action civilo-militaire reposant sur un travail d'équipe composée d'officiers militaires, de diplomates et d'experts en tout genre.

Cette stratégie a été violemment dénoncée par les ONG travaillant en Afghanistan, par la confusion qu'elle entraîne aux yeux des populations locales entre les acteurs militaires et humanitaires. Ces derniers pouvant être perçus comme instrumentalisés par les acteurs de la coalition dans le but ultime d'imposer de l'extérieur un modèle normatif, prémaillé et prédefini de démocratie. En cela, l'action civilo-militaire n'est qu'une stratégie de guerre, un instrument de combat contre le « terrorisme ».

Un autre point doit également être éclairci : **Que vont devenir ces soldats belges retirés de l'Afghanistan?**

La guerre en Afghanistan n'est pas la seule guerre dans laquelle la Belgique s'est engagée. En effet, il y a notamment un contingent belge présent et actif en Libye et, selon Pieter De Crem, il n'est pas exclu que la Belgique y engage plus de forces. Ce qui apparaît alors dans un premier temps comme un mouvement vers une transformation de la politique de défense de notre pays ne serait qu'un calcul cynique de redéploiement des forces dans d'autres régions.

Il est donc primordial pour la CNAPD de rappeler que, dans ce type de conflit, la première nécessité est de soutenir toute initiative politique tendant vers un processus de paix et ne faisant pas recours à la violence et aux forces armées. De plus, toute solution à un conflit doit impliquer l'ensemble des acteurs démocratiques tant nationaux qu'internationaux et doit être négociée dans le contexte régional.

Ce n'est que par le dialogue et la concertation avec les représentants de la société civile et les forces démocratiques en présence que l'on pourra parvenir à une situation stable et sécurisée en

Afghanistan (mais également en Libye), situation permettant l'avènement d'une démocratie.

Pour la CNAPD  
Isabelle Grippa, Présidente